

LA PAC: l'impossible réforme?

Séminaire Chaire Unesco
sophie.thoyer@irstea.fr



1. Que dit-on sur la PAC?



Pollution des eaux en Bretagne : la
Pac en cause **La France Agricole.fr**



Extrait du JT de France2 de lundi
25 janvier 2016

Notre politique agricole est un
gouffre financier : réagissons ! **LesEchos.fr**

2. Les crises de l'agriculture

Prix du lait

Prix moyen payé
aux producteurs
(par mois, en centimes/litre)



Répartition du prix final

0,78€

Prix au litre,
décembre 2015
(UHT 1/2 écrémé)

TVA 0,04

Distributeur **0,15**

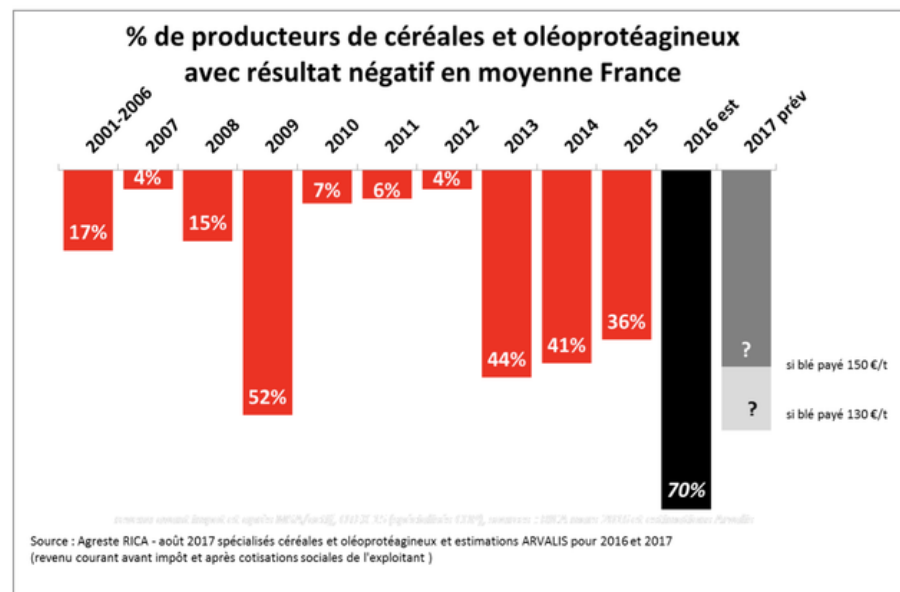
Transformateur
Industriel **0,33**

Producteur **0,26**

Sources :
milk market
observatory,
FranceAgriMer

© AFP

Les exploitants agricoles sont
exposés aux risques de prix (en
prise directe avec le marché
mondial) et de production

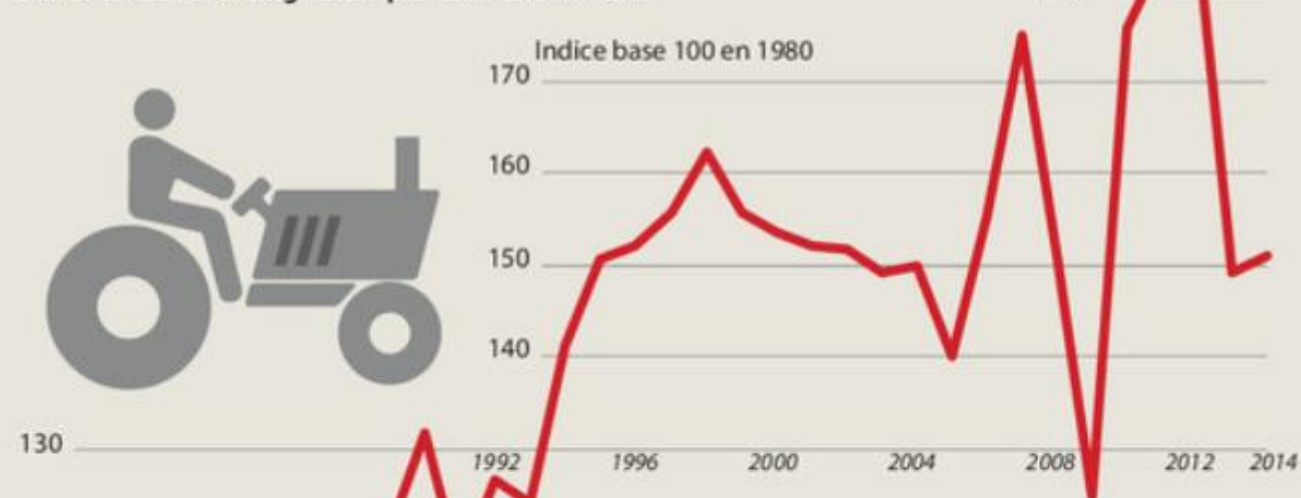


Graphique du pourcentage de producteurs de céréales et oléoprotéagineux avec un résultat négatif © AGRESTE

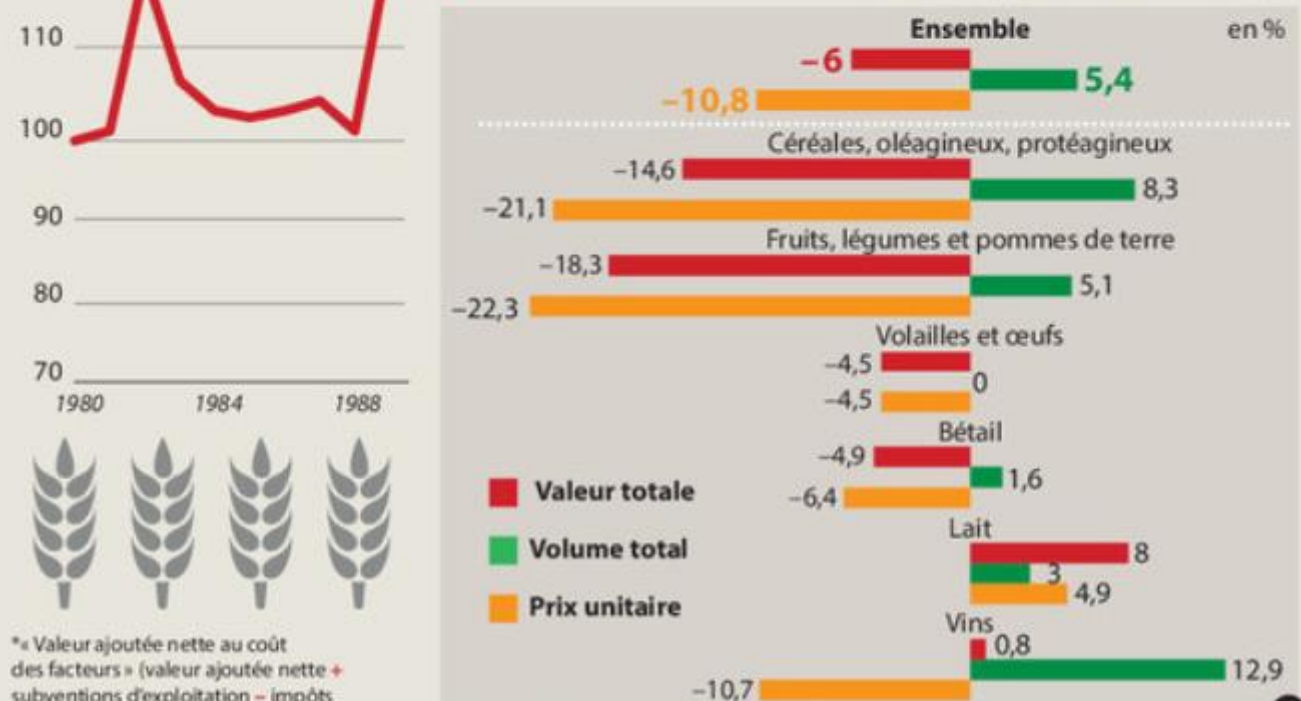
Baisse du prix du blé : les céréaliers inquiets pour leur
revenu - 29/08/17 – pleinchamp.com

Les revenus des agriculteurs

Évolution du revenu agricole* par actif hors inflation



Évolution 2014/2013 des prix et des volumes des produits agricoles



* « Valeur ajoutée nette au coût des facteurs » (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - impôts sur la production dont impôts fonciers).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2014.



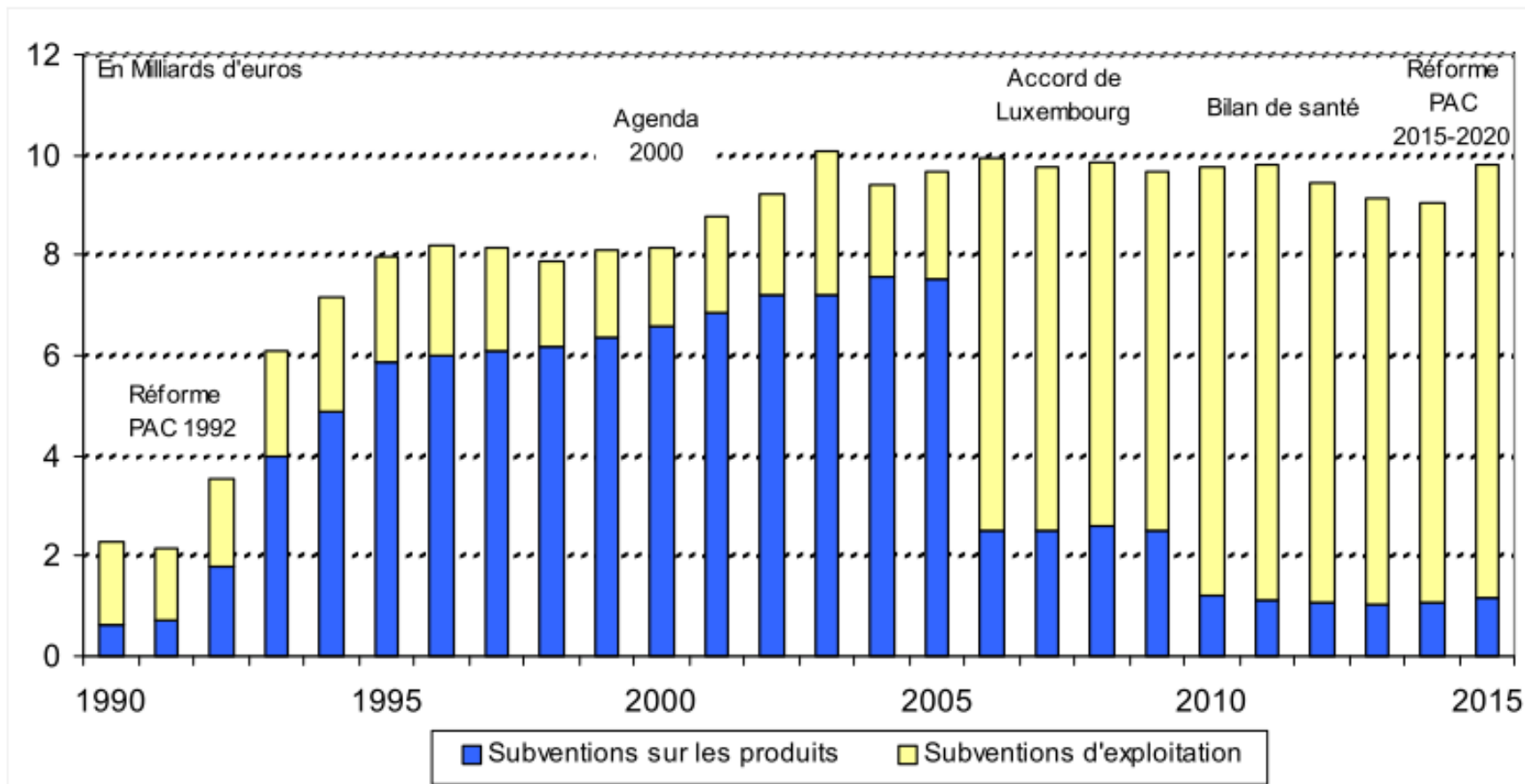
3. Les soutiens à l'agriculture

**Quel est le budget annuel moyen de la PAC en
France (en €) ?**



- a) 50 millions ?
- b) 200 millions ?
- c) 1 milliard ?
- d) 10 milliards ?

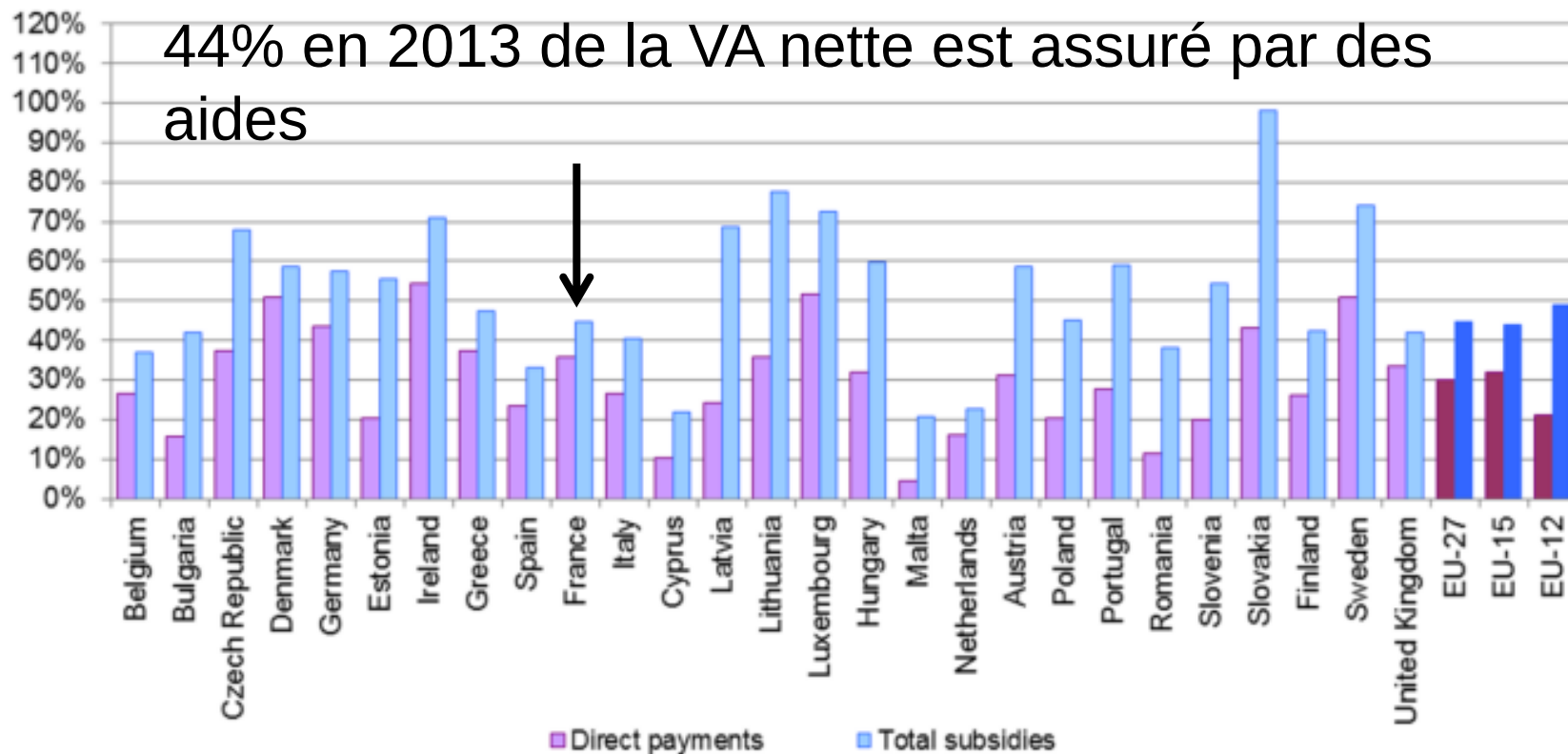
3. Les soutiens à l'agriculture



Source: Insee comptes prévisionnels de l'agriculture 2015

Part des paiements directs et du total des subventions dans la valeur ajoutée nette (2013)

- Share of direct payments and total subsidies in agricultural factor income (2007 constant prices) -



3. Les soutiens à l'agriculture

M. Blétendre, céréalier

M. Blétendre est un **céréaliculteur** qui vit en en Eure et Loir

M. Blétendre cultive **90 ha de grandes cultures** (blé, tournesol, colza). Il livre ses céréales à un groupe coopératif.

Il aimerait acheter des terres arables supplémentaires pour l'installation de son fils mais le **prix du foncier est très élevé**

Il touche presque 40 000 € d'aides /an de la PAC

« J'ai immobilisé dans mon exploitation un capital de 2 millions d'euros et je prends des risques chaque année car je ne suis pas à l'abri d'une sécheresse sévère ou d'une chute des cours: j'ai besoin des aides de la PAC pour poursuivre »



3. Les soutiens à l'agriculture

M. Vinchaud, viticulteur et arboriculteur

M. Vinchaud vit dans un village rural de l'Hérault.

Il a 12 ha de vignes en AOC et 4 ha d'abricotiers. Il a une cave particulière et vend 70% de ses produits en circuit court et vente directe.

Il ne touche que 800€ d'aide directe au revenu de la PAC pour son verger.

Il a été subventionné pour des investissements dans son vignoble (6000 d'aide à la replantation en 2012)

Il touche des aides agro-environnementales (220 €/ha de vignes engagées) pour réduire l'usage des herbicides

« les Espagnols me font une concurrence déloyale car ils exploitent la main d'œuvre immigrée et payent moins de charges que nous. Mes exportations de vin vers les USA dépendent trop des fluctuations du taux de change €/\$. Il faut mieux gérer le commerce mondial »

3. Les soutiens à l'agriculture

Mme Quatresabots éleveuse dans le Massif Central

Mme Quatresabots a 65 ha de prairies permanentes et 6 ha d'orge d'hiver. Elle a un troupeau de bovin viande de 38 UGB.



Sa commune est en zone de montagne, en voie de désertification. L'abattoir a fermé il y a deux ans. Désormais il faut faire 100 km pour livrer les bêtes.

Elle touche des aides de la PAC car elle vit dans une zone dite « à handicap naturel ». Elle a aussi longtemps reçu des aides pour l'aider à maintenir des pâturages (prime à l'herbe). Enfin, elle reçoit une aide couplée par tête de bétail.

Sans les aides de la PAC (environ 30 000 €/an), elle ne s'en tirerait pas. Elle ne trouve pas de repreneur et a peur donc de ne pas pouvoir vendre lors de son départ à la retraite.

« Par mon travail, je maintiens le paysage et la qualité de l'environnement. C'est bon pour le tourisme! Il est normal qu'on m'aide à tenir dans ces conditions très rudes »

3. Les soutiens à l'agriculture

Montant des aides directes totales (piliers I et II) dans les exploitations agricoles en France en 2013

Exploitations (à temps complet uniquement)	Par exploi- tation (en euros)	Par ha de surface agricole utile (en euros)	En % de la produc- tion	En % du résultat courant avant impôt (RCAI)
Laitières	38 600	361	16	89
Bovins-viande	41 300	375	32	169
Ovins-caprins	33 900	397	38	198
Granivores	12 900	295	3	49
Grandes cultures	38 800	323	20	50
Viticoles	3 700	159	2	8
Arboricoles et maraîchères	8 900	524	3	25
Autres	23 200	340	12	65
Ensemble	30 500	349	15	84

Source : RICA France 2013 ; traitement INRA de Vincent Chatellier.

4. Histoire de la PAC

■ QUAND?

Traité de Rome 1958 – Mise en œuvre 1962

■ PAR QUI?

Les 6 pays fondateurs de la CEE:

France-Allemagne-Italie – Belgique – Pays Bas et Luxembourg

• POUR QUOI?

- Accroître la productivité de l'agriculture, par le progrès technique et l'emploi optimal des facteurs de production
- Assurer ainsi un niveau de vie équitable aux populations agricoles par un relèvement du revenu des agriculteurs
- Stabiliser les marchés
- Garantir la sécurité des approvisionnements
- Assurer des prix raisonnables aux consommateurs



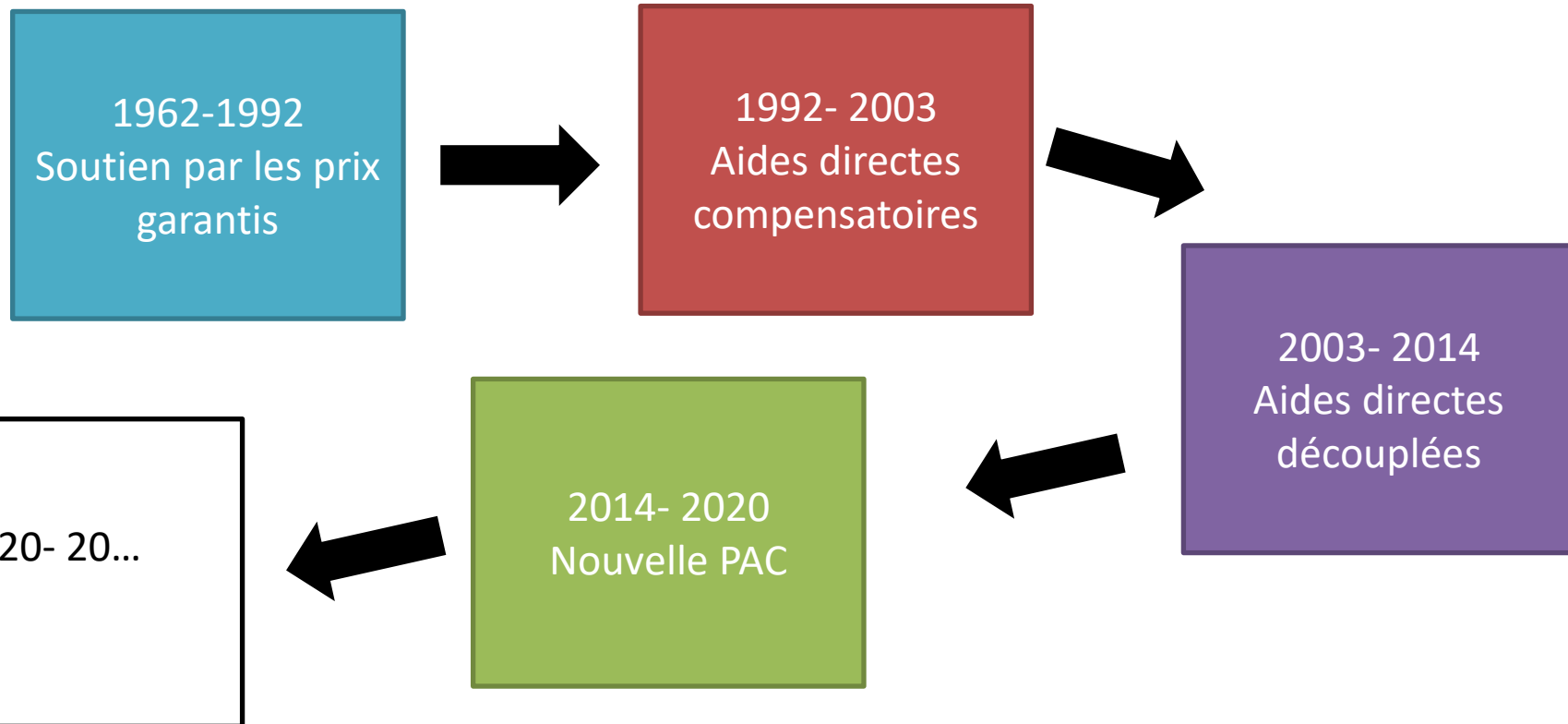
COMMENT ?

En adoptant un ensemble d'interventions publiques :

- coordonnées à l'échelle de l'Europe (la CEE puis l'UE Union européenne)
- dotées de moyens budgétaires communs : la solidarité financière (chaque Etat membre contribue en fonction de sa richesse et reçoit en fonction de ses besoins)
- Dans le cadre d'un marché commun (libre circulation des marchandises agricoles/agro-alimentaires entre Etats membres)
- avec une protection commune aux frontières de l'Union européenne

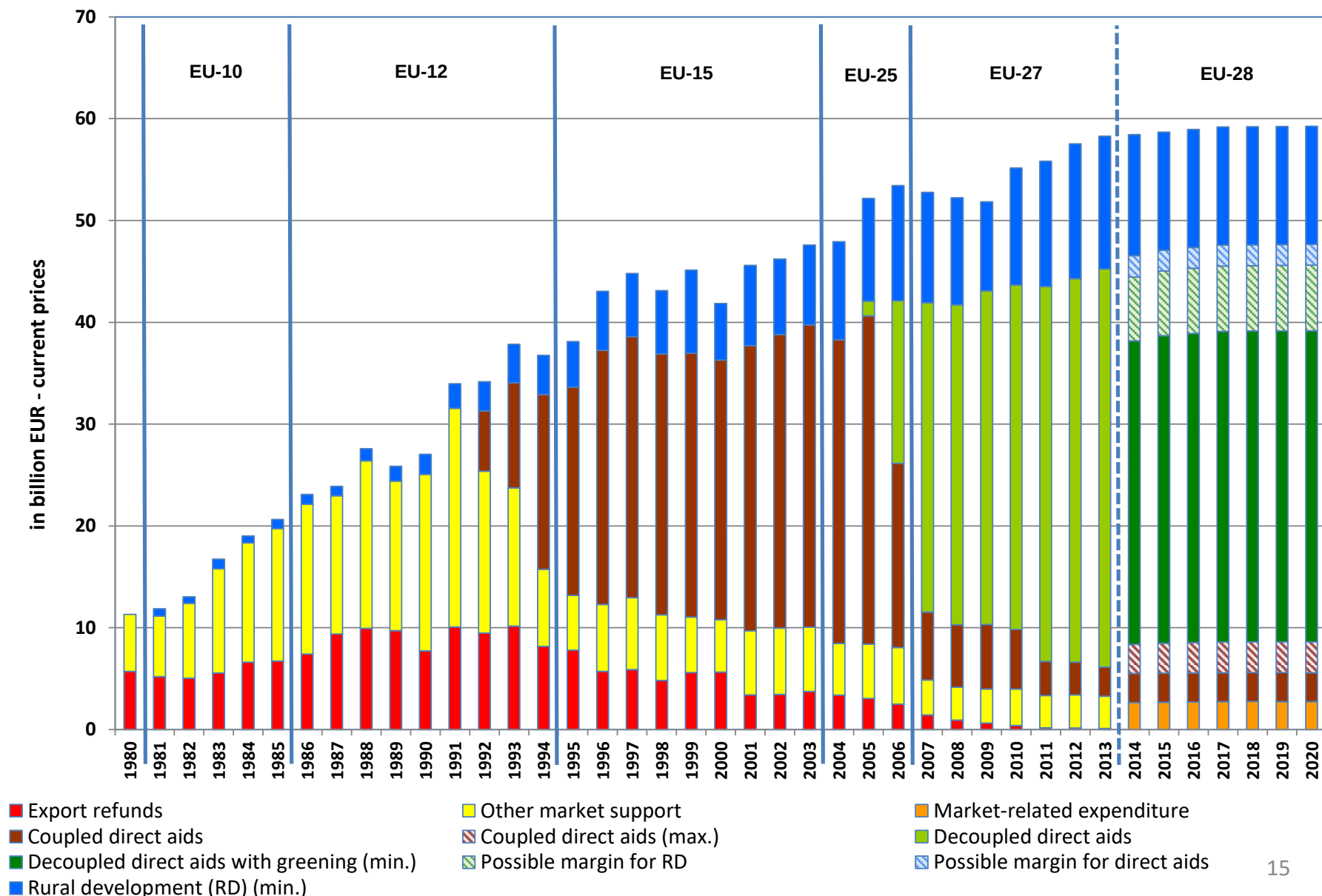
4. Histoire de la PAC

Trente années d'immobilité - 5 réformes depuis 1992 - 1000 pages de Règlements



Pour plus d'information: voir Cap-eye, vidéo « Histoire de la PAC »

4. Histoire de La PAC



5. Qui touche quoi jusqu'en 2014?

Depuis 2006 et jusqu'en 2015 en France (résultat de la réforme de 2003), il existe deux types d'aide PAC :

- **Des aides directes au revenu**, attribuées sur une base **annuelle** par ha éligible, **entièrement** financées par l'Europe et **découplées** : **les droits à paiement unique (DPU)**
- Des aides à l' **amélioration des structures et des pratiques, et aux zones défavorisées**. Ces aides sont adaptées aux spécificités locales, **co-élaborées** avec les régions/Etats membres et **co-financées** par elles: **les aides du développement rural**

5. Qui touche quoi?

Un financement sur deux piliers

80%

20%

PREMIER PILIER (FEAGA)

- **100% financé par l' UE**
- **Règles uniformes pour tous les EM**
- **Aides directes au revenu**
- **Aides soumises à la conditionnalité**
+
- **Aides aux filières (Organisation Commune de marché):**
modernisation et aide à la commercialisation/gestion des prix.

DEUXIEME PILIER (FEADER)

- **Cofinancé par les Etats membres**
- **Subsidiarité dans le choix des mesures financées**
- **Finance l'amélioration de la compétitivité, les mesures en faveur de l'agro-environnement, la compensation des handicaps, la qualité de vie en milieu rural et les initiatives territoriales**

Aides du premier pilier (Droits à paiements uniques) en 2013

- Moyenne des aides en France: 266 €/ha éligible
- Disparités fortes entre Otex, entre régions, entre exploitants dues à un système d'attribution des aides fondé sur une approche historique:

345€/ha en Picardie

120€/ha en Languedoc-Roussillon

Grandes cultures: 300 €/ha

Polyculture- élevage: 285 €/ha

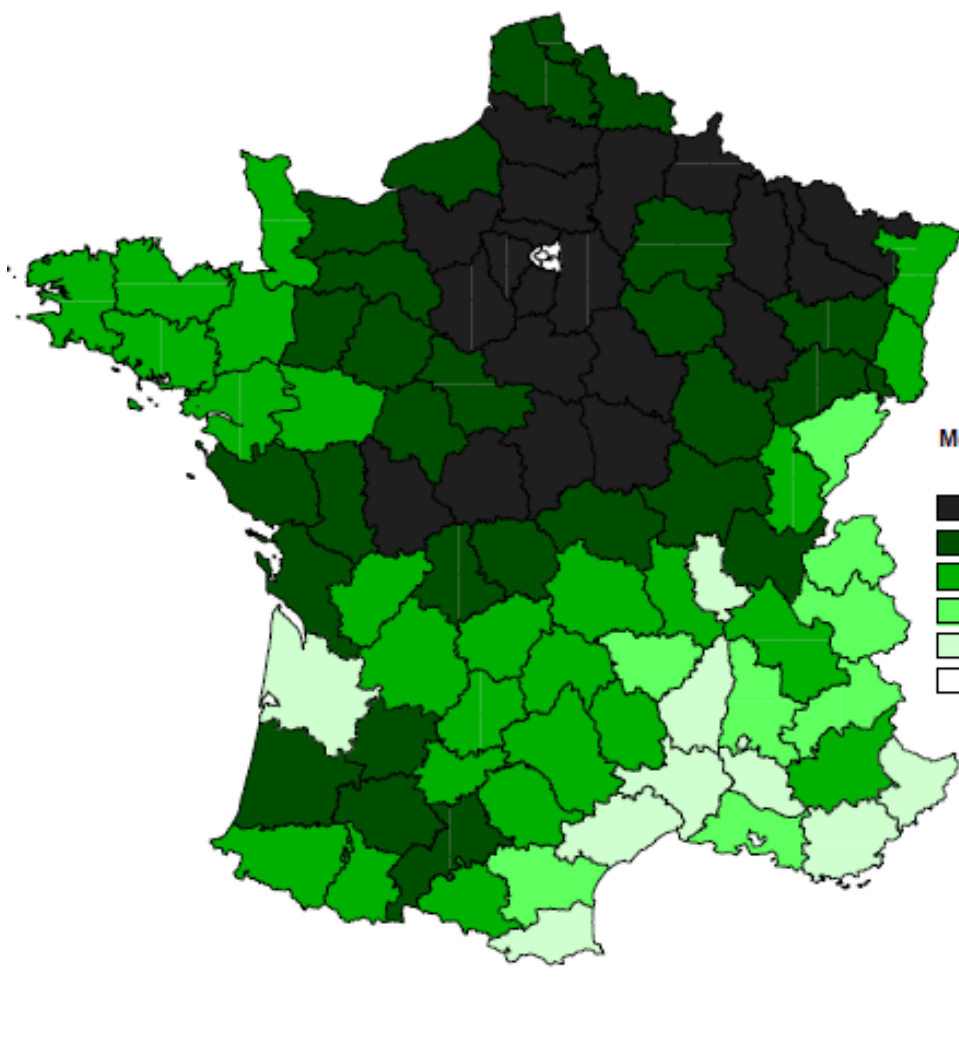
Elevage bovin herbe: 200 €/ha

Ovins: 150 €/ha

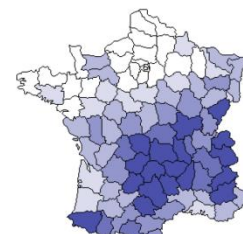
5. Qui touche quoi?

Total des aides directes du premier pilier :

Subventions sur les produits, aide au gel des terres, paiements uniques et montants supplémentaires



ICHN 2010: montants payés
~90 000 exploitations
Moyenne/exploitation: 5900 €



PHAE 2010: montants payés
~50 000 exploit. (dont ~80% conjointes ICHN)
Moyenne/exploitation: 4500 €



MAAF 2013

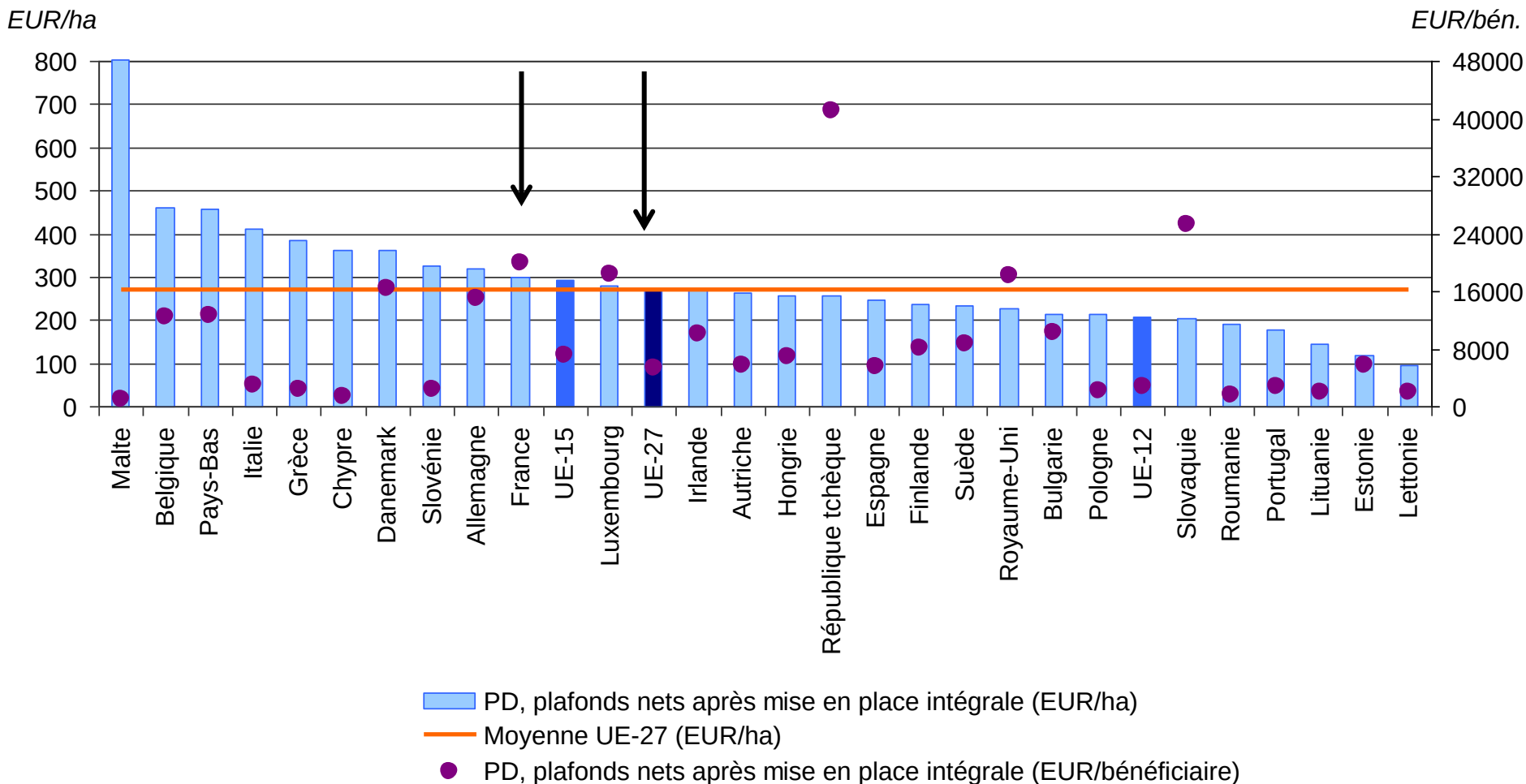
Moyenne des aides du 1er pilier par exploitation professionnelle
€ en 2008 (nb de départements)

■	40 000 à 80 800	(20)
■	25 000 à 40 000	(27)
■	15 000 à 25 000	(26)
■	7 500 à 15 000	(10)
■	1 000 à 7 500	(9)
□	Non renseignés	(4)

Moyenne
France métropolitaine : 26 490 €



5. Qui touche quoi?



Paiements directs moyens par ha de superficie potentiellement éligible et par bénéficiaire (2013)

6. Avant 2014: Un bilan de la PAC mitigé

- **Le système des aides découplées historiques remis en cause :**
 - attribution vécue comme très inéquitable: entre OTEX, zones géographiques, pays
 - Pas de logique apparente des aides: des agriculteurs voisins qui font les mêmes productions et font face aux mêmes contraintes peuvent toucher des aides très différentes
 - Des coûts administratifs élevés au final

6. Un bilan de la PAC mitigé

- L'incapacité de la PAC à gérer les crises successives
- La crise identitaire des agriculteurs et le non renouvellement des générations
- Un secteur d'activité qui ne créerait **pas assez d'emplois et de valeur ajoutée**
- Une agriculture désignée comme la responsable de nombreux **problèmes environnementaux et de santé**, et produisant insuffisamment d'aliments sains
- Une politique qui freinerait l'accession à la « **souveraineté alimentaire** » des pays pauvres

7. La nouvelle PAC de 2014

- PAC plus **juste**, plus **verte**, plus **simple**
- Favoriser l'**innovation** et la **gestion des risques**
- Mais maintien de la structure en deux piliers... et pas de « révolution »
- Pas de vrais arbitrages entre les tenants d'une agriculture intensive et compétitive sur le marché mondial, et ceux qui proposent un modèle agricole familial, voire « paysan », fondé sur la co-fourniture de « services », l'autonomie vis-à-vis des intrants extérieurs, la proximité au consommateur, le lien au terroir et aux savoirs-faire traditionnels

7. La nouvelle PAC



L'enjeu majeur: maintenir le budget de la PAC

- Financement fondé sur la **solidarité financière**: chaque Etat membre contribue au prorata de son PIB/TVA
- Budget sans déficit - Voté par le Conseil et le Parlement - Dans un cadre pluri-annuel (2007-2013 ; 2014-2020; 2021-2028)
- Pour 2011, les plus gros contributeurs au budget de l'UE ont été l'Allemagne (21,1 milliards - 19,7 % du budget) et la France (19 milliards - 16,4 %)
- Mais les Etats-membres raisonnent souvent en fonction de leur « retour budgétaire » : difficultés à se mettre d' accord en période de tension budgétaire



Accord trouvé en décembre 2013: 362 milliards € sur 7 ans (-11% par rapport à 2007-2013)

7. La nouvelle PAC

Trouver les arguments pour légitimer les aides aux yeux des citoyens, des contribuables et des politiques : justifier les aides directes par la contribution des agriculteurs à la fourniture de biens publics

- ✓ Cibler les aides sur les agriculteurs **ACTIFS**
- ✓ Proposer un **paiement de base** pour tous les hectares, interprétable comme la compensation des surcoûts liés aux exigences de l'Europe en matière de bonnes pratiques
- ✓ Proposer un **paiement vert** rémunérant la contribution à l'environnement des agriculteurs (3 mesures vertes obligatoires)
- ✓ Proposer des **paiements supplémentaires pour aider les agriculteurs à s'installer et à occuper des zones à handicap naturel**
- ✓ Proposer **d'aider spécifiquement certaines productions dans des zones à enjeu** (aides couplées)

1) En introduisant plus d'équité (un petit plus...)

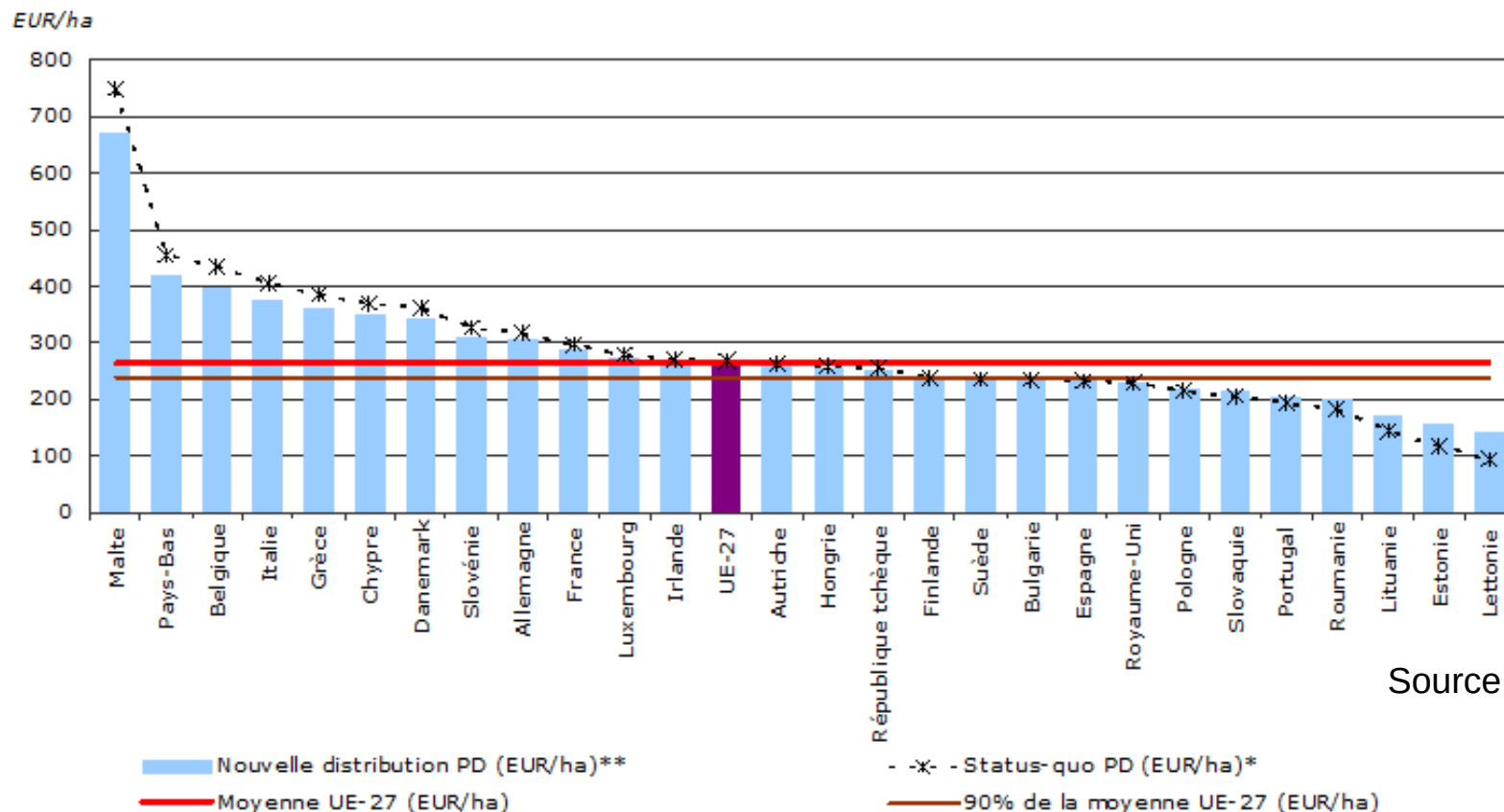
Une réforme des DPU, rebaptisés aides directes ou droit au paiement de base DPB

- **Convergence externe:** limiter les aides touchées par les EM qui sont au dessus de la moyenne européenne /ha pour augmenter les aides touchées par ceux qui sont sous la moyenne
- **Convergence interne et redistribution:** doter tous les ha des mêmes zones pédoclimatiques d'un même paiement de base à l'ha; avec la possibilité de verser une surprime pour les petites et moyennes exploitations
 - ... mais reste fondé sur une logique d'aide à la surface et non d'aide à l'actif
 - ... mais abandonnera en route le principe du plafonnement obligatoire

7. La nouvelle PAC

Plus de convergence... mais pas trop quand même...

Redistribution des PD – Réduction de l'écart entre le niveau d'aide actuel et 90% de la moyenne UE en 2020



Source: DG agri

La France peu affectée...

2) En « verdissant » les aides du premier pilier

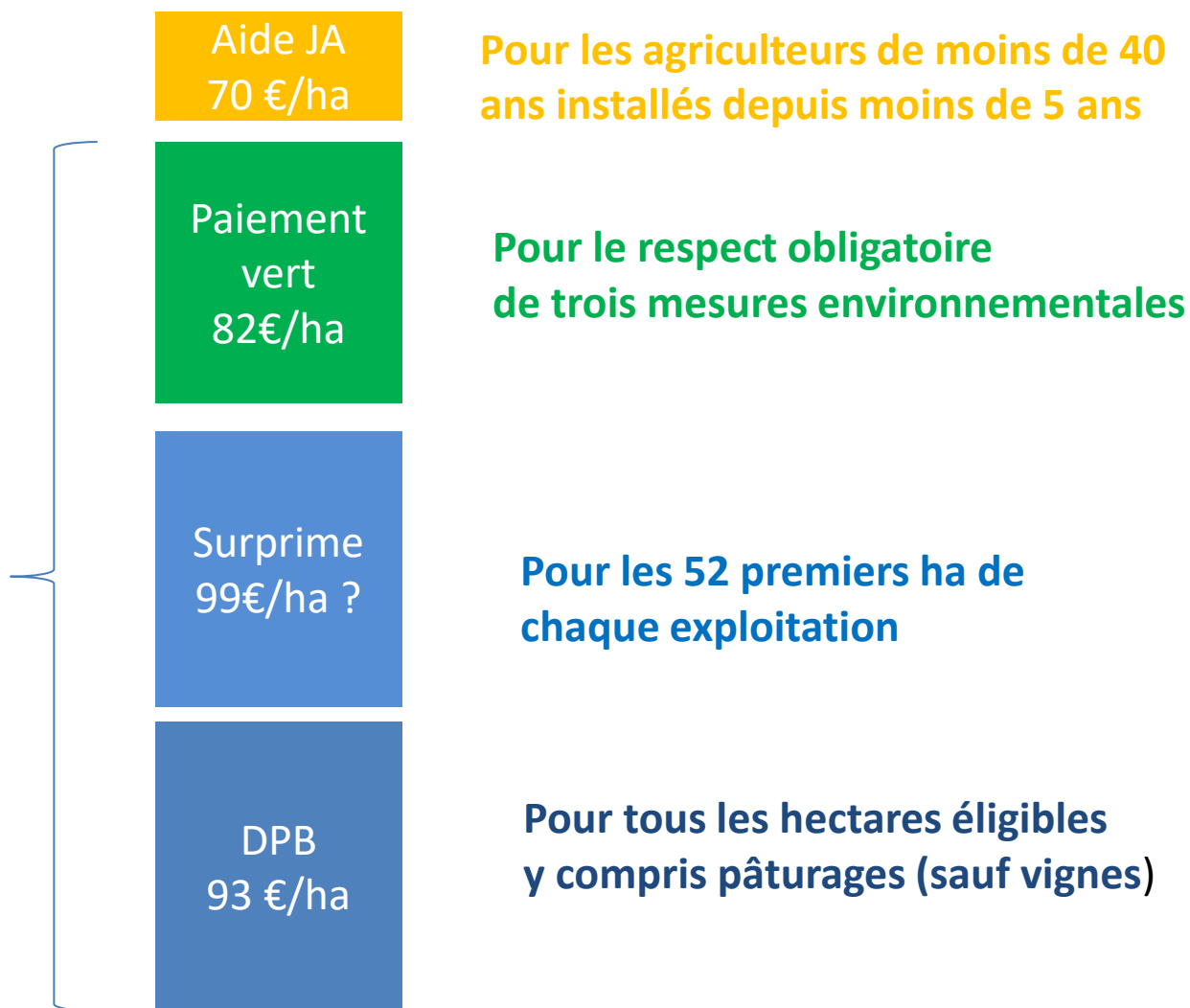
30% de l'enveloppe des paiements directs réservée à des pratiques permettant de mieux protéger les biens publics environnementaux

- 1) diversification des cultures: cultiver 3 cultures au minimum (si SCOP >30 ha)
- 2) Maintien des pâturages permanents, avec comme référence la surface de 2015
- 3) Maintien ou réhabilitation de 5% de la surface arable de l'exploitation en surfaces d'intérêt écologique (haies, talus, jachères, mares, arbres et bosquets etc.) si surface arable >15ha



Par exemple, en 2019 en France

Aides réorientées vers les petites et moyennes exploitations, des exploitations du Nord vers l'agriculture de montagne et le Sud-Est, des céréaliers vers les éleveurs extensifs et les productions traditionnellement moins aidées (fruits et légumes...)



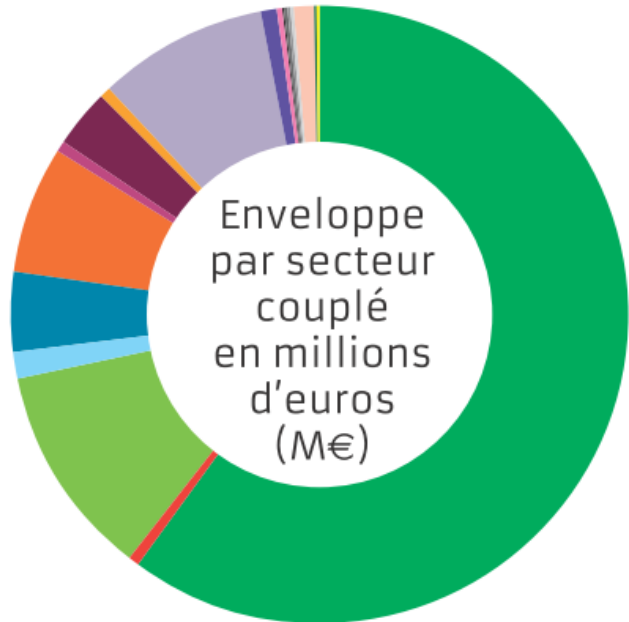
3) En recouplant des aides sur les productions

Les Etats-membres ont la possibilité de dédier 15% du montant des aides directes à des subventions ciblées sur des productions sensibles ou importantes pour leurs territoires

La France a choisi d'aider prioritairement:

- l'élevage : vache allaitante, veaux sous la mère, ovins
- liste à la Prévert: houblon, pruneaux, tomate d'industrie, chanvre, blé dur, etc...
- Soja et légumineuses fourragères: 151 millions d'euros pour favoriser l'autonomie alimentaire des troupeaux.... Et servir ainsi le **projet de transition agro-écologique du Ministère français de l'agriculture**

Les aides couplées en France dans la PAC 2015-2020



Exemples d'aides couplées

Aide à la production de soja : entre 100 et 200 €/ha

Aide à la production de blé dur : 25 €/ha

Aides aux bovins allaitants (avoir au moins 10 vaches) :

- 180€/vache de la première à la 50^{ème}
- 135 €/vache de la 51^{ème} à la 99^{ème}
- 72 €/vache de la 100^{ème} à la 139^{ème}

670	●	Vache allaitante
5	●	Veaux sous la mère
125	●	Ovins
15	●	Caprins
45	●	Lait de montagne
95	●	Lait hors montagne
7	●	Blé dur
35	●	Protéagineux
6	●	Soja
98	●	Légumineuses fourragères
8	●	Luzerne déshydratée
4	●	Semences de légumineuses fourragères
0,5	●	Semences de graminées
2	●	Fécule de pomme de terre
1,75	●	Chanvre
3	●	Tomate d'industrie
12	●	Pruneaux
1	●	Autres fruits et légumes transformés (pomme, poire, pêche)
0,25	●	Houblon



4) En offrant des outils de gestion des crises

- Dans le premier pilier: maintien d'un mécanisme de « **filet de sécurité** » étendu et flexible (avec un fonds de crise) pour faire face aux baisses brutales de prix
- Ouverture d'une **boîte à outils** pour la gestion des risques dans le 2eme pilier
 - Assurances récolte subventionnées
 - Co-financement de fonds de mutualisation des risques de perte de revenu et des risques sanitaires/biologiques
- Vers un **partage plus juste** de la VA dans les filières: favoriser les organisations de producteurs, les interprofessions et les circuits face au pouvoir monopsonique des négociants et de la grande distribution

5) En finançant l'innovation

- Dans le cadre de la stratégie européenne H2020
- Financement de **Partenariats européens d'innovation** (PEI), dont un sur « agriculture productive et durable »
- Promouvoir des **réseaux et des groupes opérationnels locaux** associant des acteurs privés et publics rassemblés autour de projets pilote d'innovation, de recherche-action, d'échanges de pratiques
- Fonds dédié à la recherche et l'innovation en agriculture de 5,1 milliards € et introduction de mesures d'aide aux groupes opérationnels (2eme pilier)

Le site web du PEI-Agri

[Legal notice](#)[Cookies](#)[Contact on Europa](#)[My Account](#)[English \(en\)](#)

SHARING KNOWLEDGE - CONNECTING PEOPLE - TACKLING CHALLENGES

[MY EIP-AGRI](#)[SHARE ▾](#)[MEETING POINT ▾](#)[EVENTS](#)[NEWS ▾](#)[PUBLICATIONS](#)[FOCUS GROUPS](#)[SITE MAP](#)

European Commission > EIP-AGRI



Inspirational ideas:
Innovation
brokerage and
support for

REGISTER OR LOGIN TO
"EIP-AGRI"



ASK A QUESTION OR PROVIDE



ec.europa.eu/contact/index_en.htm



Pas ou peu d'effets du verdissement....

Marges de manœuvre nationales qui ont permis de limiter considérablement les contraintes: peu d'effet additionnel

➤ **Mesure de diversification:**

94% des exploitations agricoles françaises pratiquaient déjà au moins trois cultures

Exemption via une procédure de « certification » pour les monoculteurs de maïs

Mesure de non retournement des prairies permanentes

Déjà mise en œuvre en France dans le cadre de la conditionnalité.

Contribuera à la marge à freiner la céréalisation

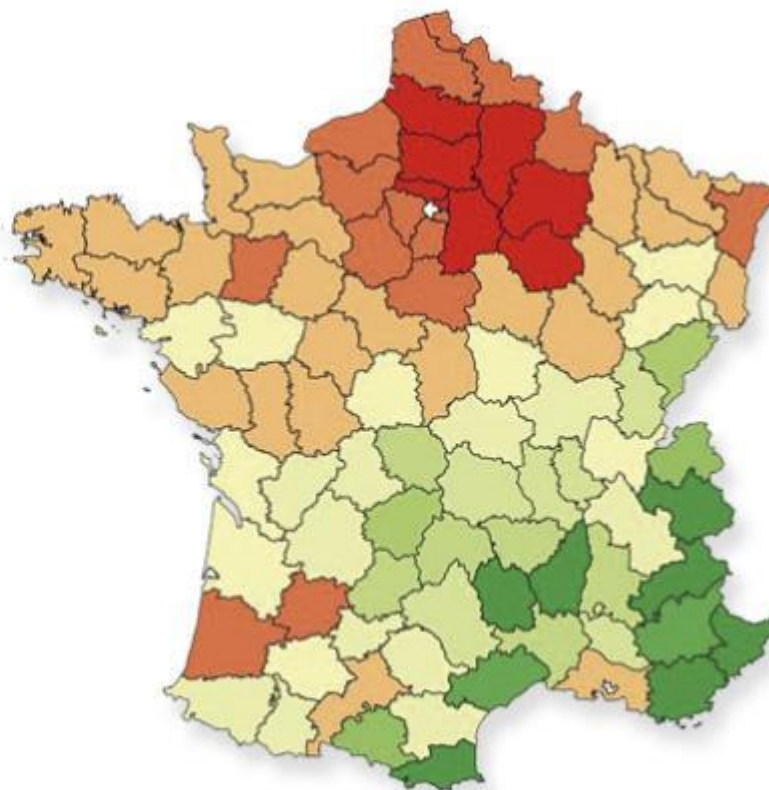
➤ **Mesure des surfaces d'intérêt écologique**

La France a inclus les jachères et la culture extensive des légumineuses dans le calcul des SIE



Des effets redistributifs.... un peu freinés par la crise céréalière

**Évolution
entre :
2013
(Paiement unique)
et
2019
(Paiement de base
+ paiement vert
+ paiement redistributif)**



Tiré de La France Agricole 29.09.16 – article de A. Delest

(<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/pac-2015-2020-premier-bilan-de-la-redistribution-des-aides-1,0,2787417705.html>)

8. Les difficultés de la négociation

- Négociation en parallèle entre le **cadre financier pluri-annuel** (budget de l'UE) et la future PAC : comment négocier le contenu d'une politique sans connaître son budget ?

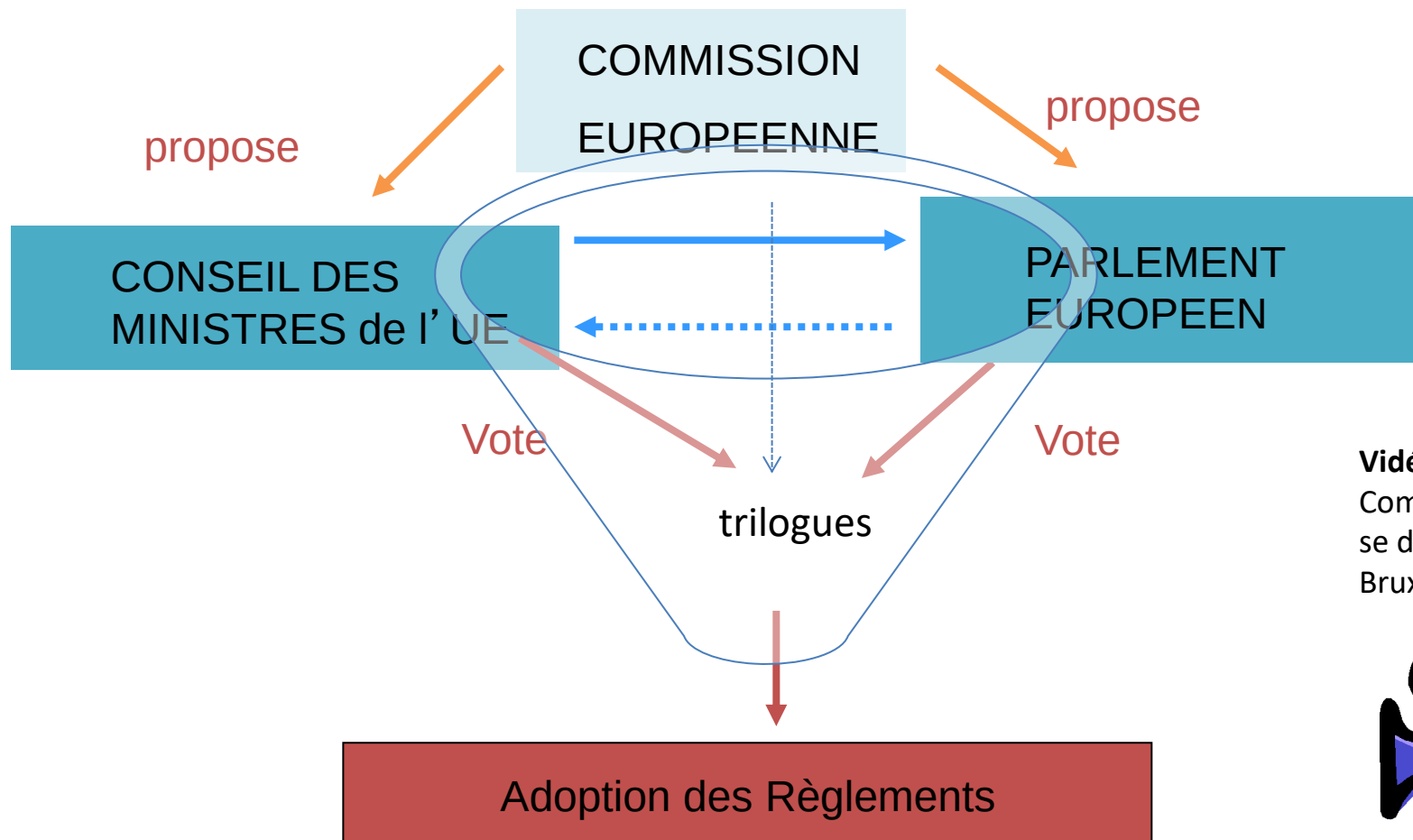


- Négociation à 27
Etats-membres

- Entrée du **Parlement européen** dans la négociation comme codécideur suite au traité de Lisbonne : 754 députés européens entrent pour la 1^{ère} fois dans la négociation de la PAC (7 500 amendements !)

Les difficultés de la négociation

Qui décide à Bruxelles?



Vidéo Capeye:
Comment la PAC
se décide à
Bruxelles?



Un nouveau Commissaire:
Roumain – sensible aux enjeux
de la petite agriculture et de l'environnement



**Un Conseil des ministres de
l'agriculture de l'UE:** pressions
des lobbies nationaux,
tensions budgétaires



DG Agri: changement
de culture?



Parlement et Comagri: veulent démontrer leur rôle



- La CE s'est appuyée sur la **société civile**: rôle de la consultation publique de juillet 2010, des rapports produits par la communauté scientifique (de l'argent public pour des biens publics) et par des ONG (comme Birdlife)
- Des mesures dans les Règlements qui ont été **négociées pied à pied**. Et des versions finalement votées, parfois très loin de l'ambition initiale.

Exemples du plafonnement

- Une grande **marge de manœuvre** donnée aux Etats membres, y compris sur le premier pilier: La PAC est-elle encore commune?

PLAFONNEMENT ET DEGRESSIVITE

Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €

Propositions de la Commission européenne

Positions du Conseil

Dégressivité facultative pour les Etats-membres, choix laissés aux Etats-membres de la tranche concernée et du %

Pas de plafonnement des aides

Amendement du Parlement européen

Qui ? les EA qui touchent plus de 70 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 25% du montant entre 70 000 et 100 000 €

Réduction de 50% du montant entre 100 000 et 150 000 €

Réduction de 80% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 200 000 €

Quel accord ??????

Pour 332
Contre 334
Abst: 22

PLAFONNEMENT ET DEGRESSIVITE

Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €

Propositions de la Commission européenne

Positions du Conseil

Dégressivité facultative pour les Etats-membres, choix laissés aux Etats-membres de la tranche concernée et du %

Pas de plafonnement des aides

Amendement proposé par le Parlement européen

Qui ? les EA qui touchent plus de 150 000€ d'aides/an
Combien ?

Réduction de 20% du montant entre 150 000 et 200 000 €

Réduction de 40% du montant entre 200 000 et 250 000 €

Réduction de 70% du montant entre 250 000 et 300 000 €

Réduction de 100% du montant supérieur à 300 000 €



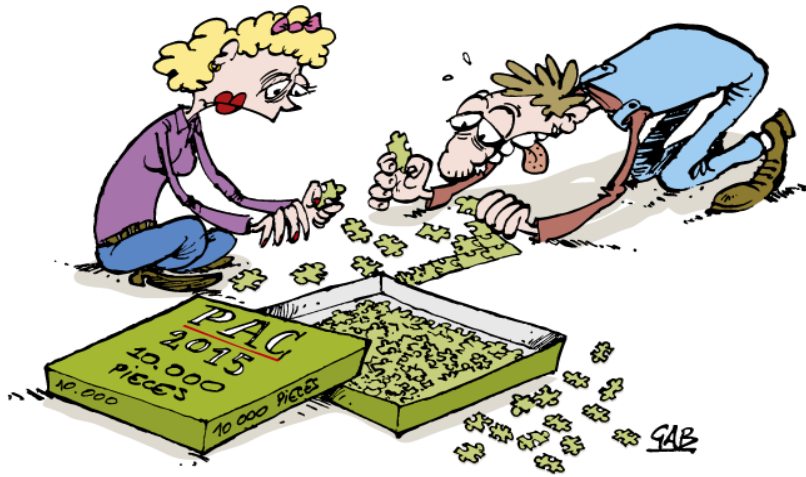
Plafonnement facultatif pour les EM
Dégressivité de 5% pour les montants dépassant 150 000€ + exceptions possible pour les Etats-membres qui mettent en place le paiement redistributif



Objectifs atteints ?

-  Aura un **budget préservé**
-  **PAC plus juste** : mise en place de la convergence (entre EM et entre bénéficiaires), mais impacts faibles sur les montants d'aides à l'hectare d'ici 2019
-  **PAC plus verte** : entrée d'obligations environnementales dans le 1^{er} pilier, mais vert de la PAC très « édulcoré » par la négociation
-  **PAC plus simple** : négociation a amené de trop nombreuses exceptions et donc complexifie grandement la PAC, risque de renationalisation ?
-  **Favoriser l'innovation et la gestion des risques** : des outils proposés aux Etats-membres mais peu activés

Certainement pas une PAC plus simple!

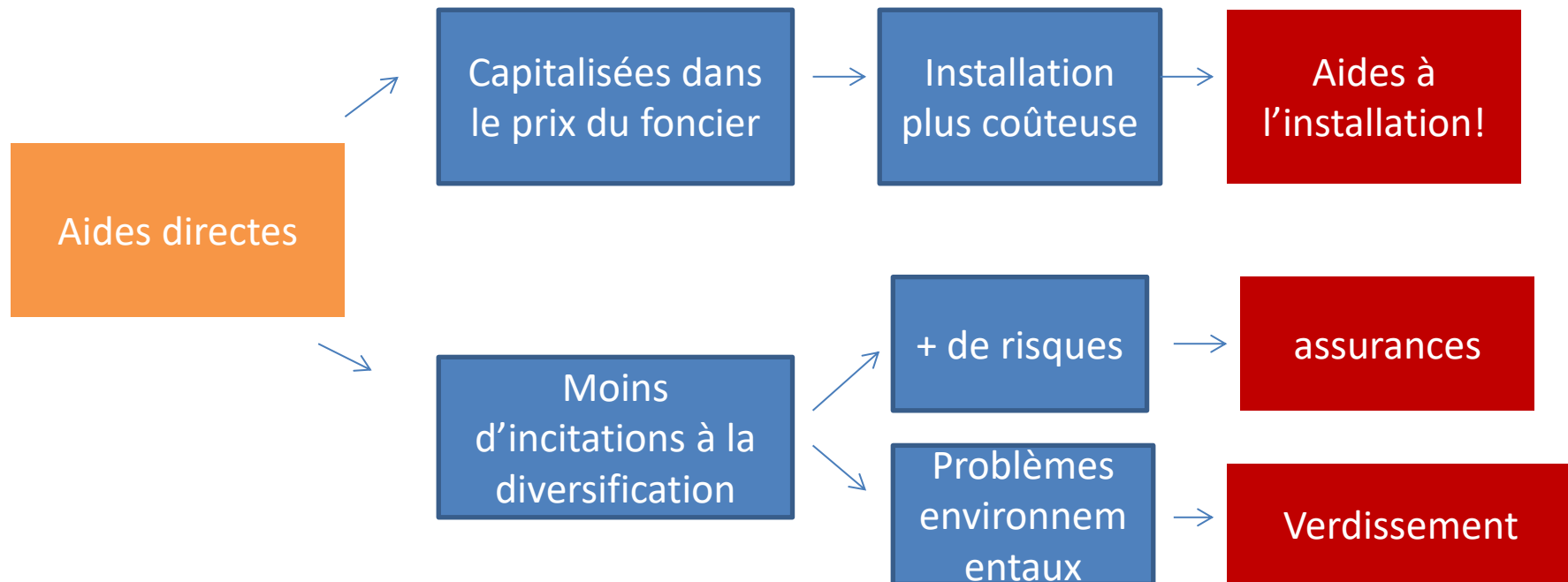


Ni une PAC vécue plus positivement par les agriculteurs!



Une PAC qui reste encore trop peu cohérente

Empilement de dispositifs qui créent des effets négatifs qu'on cherche à corriger avec d'autres mesures



Une PAC qui a beaucoup déçu les associations et les collectifs citoyens



9. Le coup de tonnerre du BREXIT



Juin 2016



Credit: GEOFF CADDICK/AFP/Getty Images

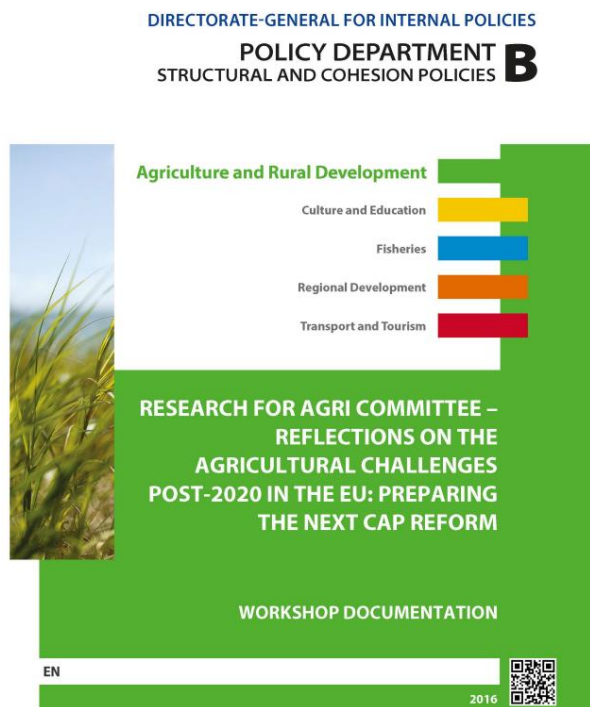
L'UE et la PAC sans le Royaume-Uni

- 4 milliards € en moins chaque année
- Un consensus plus facile à trouver à 27?
- Quelle politique commerciale du Royaume-Uni? Risque de diversion de commerce?
- L'épineuse question de la frontière entre Irlande du Nord et République d'Irlande
- Quelle politique agricole adoptée par le Royaume Uni?

Pas d'Union européenne sans PAC!

Un calendrier acrobatique

- Brexit: budget amputé – négociations pour le prochain cadre financier pluriannuel
- Projet pour la modernisation et la simplification de la PAC
- Consultation publique entre février et juin 2017
- Communication de la Commission en novembre 2017
- Premières propositions de Règlements publiées par la Commission en juin 2018



Un Commissaire européen, plus libéral que son prédécesseur: Phil Hogan (Irlande) et une Commission renouvelée en 2020



Des Etats membres eurosceptiques ... et le Brexit: difficiles négociations sur le budget



Un nouveau Parlement européen à élire en 2019





CAP: Thinking Out of the Box

Further modernisation of the CAP – why, what and how?

2017



Beaucoup de contre-propositions,
très riches d'enseignement sur
comment gérer une politique
agricole

THE FUTURE OF THE CAP

An urgent need for a truly sustainable
agriculture, land and food policy

EEB POSITION PAPER

SEPTEMBER 2017



Livre Blanc

Un nouveau cap stratégique pour la PAC



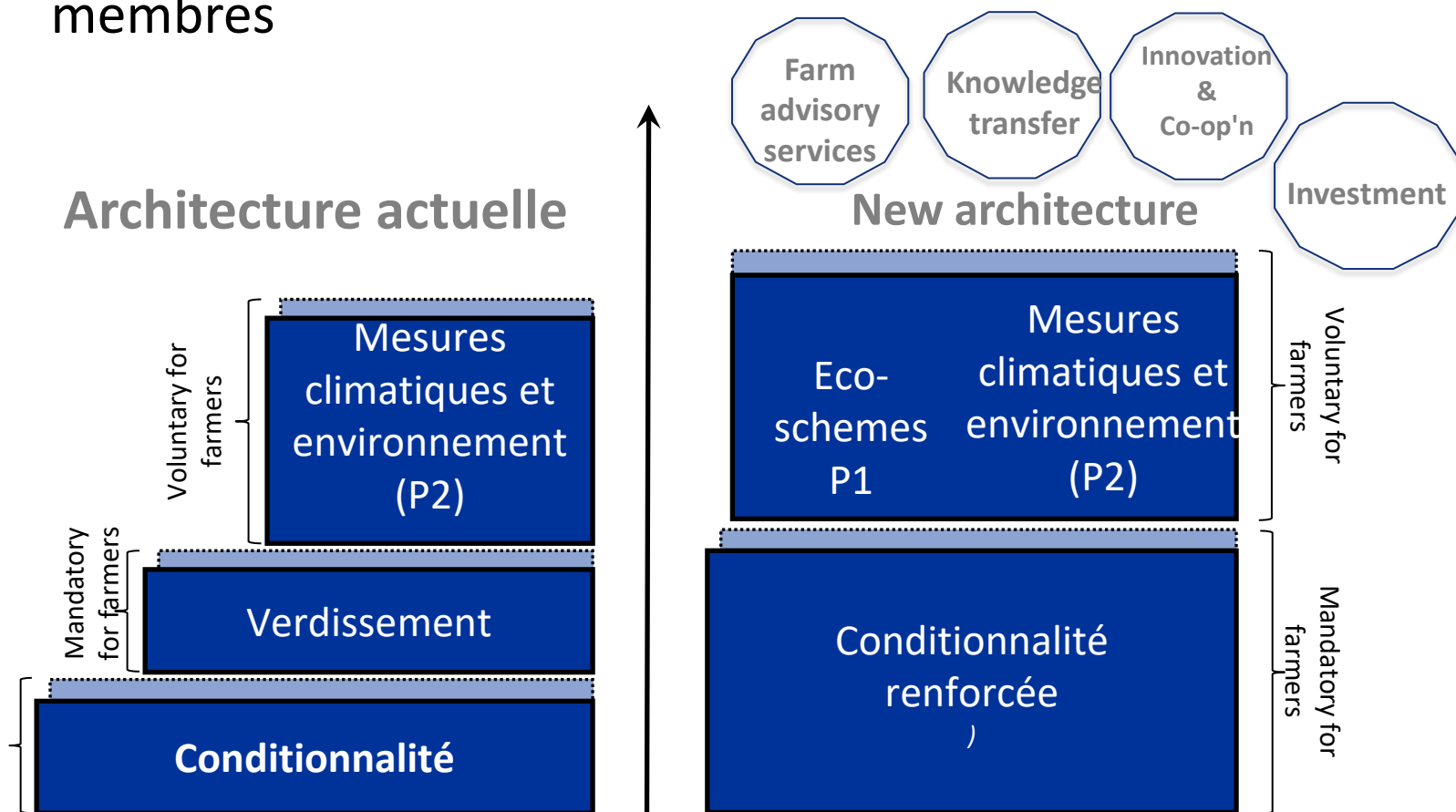
Tous disponibles
Sur internet

- **Simplifier la PAC?** Comment? Un prétexte pour renoncer à l'environnement?
- **PAC plus libérale** pour que les « agriculteurs gagnent leurs revenus sur le marché » ou au contraire revenir à une **régulation des prix** ?
- Introduire des paiements contracycliques et/ou des mécanismes **assurantiels puissants** ?
- **Payer les services environnementaux** de l'agriculture plutôt que conditionner des aides indifférenciées à quelques mesures « pseudo vertes » (Via Campesina, Birdlife) ?
- Favoriser une **vraie politique incitative à l'emploi** avec des mesures centrées sur les actifs plus que sur les surfaces? (Via Campesina) ?
- **Repenser les enjeux agricoles en intégrant la politique alimentaire**: qualité nutritionnelle, prix relatifs des différents types de calories, accès aux produits de qualité pour les plus défavorisés, gestion des déchets (dans une perspective d'économie circulaire), gestion des gaspillages aux différents nœuds de la chaîne

- Deux piliers
- Une aide de soutien au revenu dans le premier pilier ciblé sur les « vrais agriculteurs »: **le BISS – Basic Income Support for Sustainability**
- Le paiement redistributif **qui deviendrait obligatoire** et la convergence des aides
- Une réduction des aides par exploitation au dessus de 60 000 € et un **plafonnement au-delà de 100 000 € (déduction faite des salaires et du coût du travail de l'exploitant)**
- Le paiement pour les jeunes agriculteurs dans le 1^{er} pilier
- Le programme pour les petits exploitants

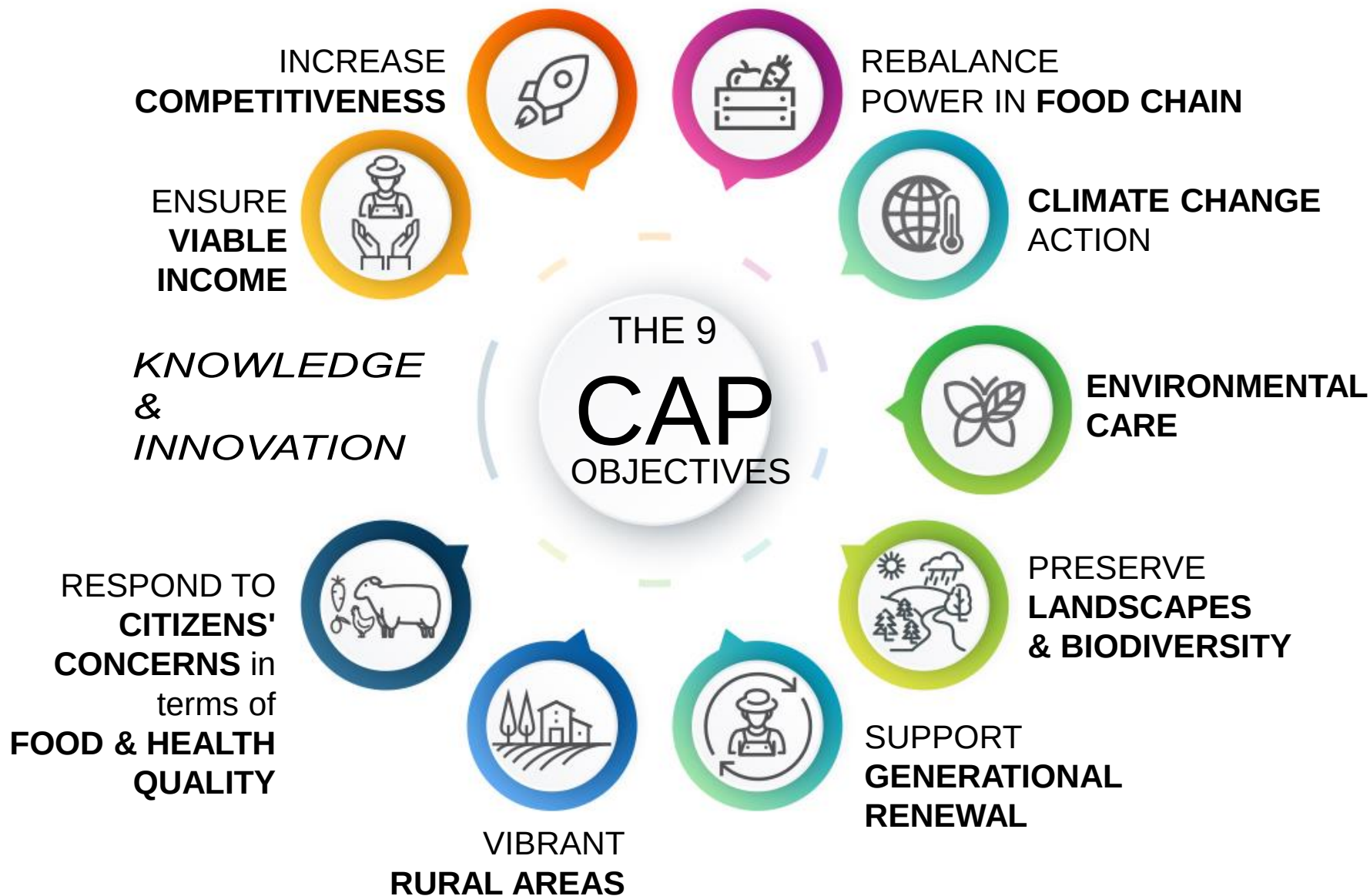
Ce que la Commission propose de ne pas garder

- Le verdissement serait remplacé par l'éco-scheme (volontaire) et une conditionnalité renforcée
- Mis en œuvre par les EM sur une base volontaire par les Etats membres





LES 9 OBJECTIFS COMMONS



La grande innovation: le new delivery model!

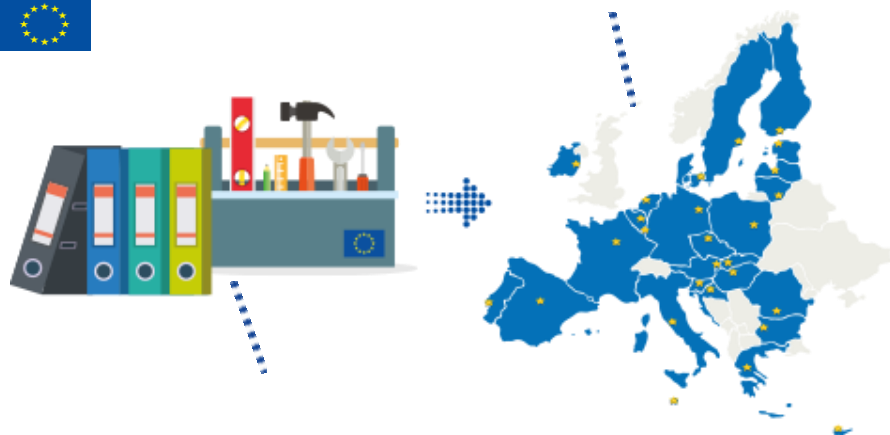
L'UE évalue et approuve les plans et suit les progrès.

Developpement d'un plan stratégique national (EM)

Identification des besoins, selection des interventions and d'objectifs quantitatifs, responsabilité de la mise en oeuvre

Suivi annuel et multiannuel (EM, UE)

Rapport annuel sur la performance de la mise en oeuvre



Definition du cadre européen (UE)

9 objectifs, indicateurs à suivre, types de mesures



Mise en oeuvre adaptée aux réalités locales (EM)

Le suivi des indicateurs



Objectifs spécifiques de l'UE	Indicateurs d'impact	Indicateurs de résultat (uniquement fondés sur les interventions soutenues par la PAC)	Grands types d'intervention	Indicateurs de réalisation (par intervention)
Soutenir des revenus agricoles viables et la résilience dans toute l'Union pour améliorer la sécurité alimentaire	I.2 Réduire les disparités en termes de revenu: Évolution du revenu agricole par rapport à l'économie en général	R.4 Établir un lien entre l'aide au revenu et les normes et bonnes pratiques: Part de la SAU couverte par une aide au revenu et soumise à la conditionnalité	Soutien de la PAC	O.3 Nombre de bénéficiaires d'une aide de la PAC
	I.3 Réduire la variabilité du revenu agricole: Évolution du revenu agricole	R.5 Gestion des risques: Part des exploitations qui disposent d'outils de gestion des risques dans le cadre de la PAC	Aide directe découplée	O.4 Nombre d'ha recevant des P découplés
	I.4 Soutenir un revenu agricole viable: Évolution du niveau de revenu agricole par secteur (par rapport à la moyenne dans l'agriculture)	R.6 Redistribution aux petites exploitations agricoles: Pourcentage de soutien additionnel par hectare pour les exploitations éligibles d'une taille inférieure à la moyenne (par rapport à la moyenne)		O.5 Nombre de bénéficiaires de P découplés
	I.5 Contribuer à l'équilibre territorial: Évolution du revenu agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles (par rapport à la moyenne)	R.7 Renforcer le soutien aux exploitations situées dans les zones qui ont des besoins spécifiques: Pourcentage de soutien additionnel par hectare dans les zones qui ont des besoins supérieurs (par rapport à la moyenne)		O.6 Nombre d'ha qui font l'objet d'un soutien renforcé destiné aux jeunes agriculteurs
				O.7 Nombre de bénéficiaires qui reçoivent un soutien renforcé destiné aux jeunes agriculteurs

- Rapport annuel + rapports pluriannuel des EM pour la CE (réalisations et dépenses et sur les progrès restant à accomplir)
- Si la mise en œuvre du plan stratégique s'éloigne des valeurs cibles → risque de suspensions/réductions de fonds
- Si les progrès sont supérieurs aux prévisions : prime de performance (environnement et climat)

Quelques questions et inquiétudes

DE BONNES IDEES:

- Intégrer les deux piliers dans le plan stratégique pour améliorer la cohérence des interventions
- Redonner de la marge de manœuvre aux EM dans le choix des mesures pour qu'elles soient plus adaptées localement
- Responsabiliser les EM et payer en fonction des résultats
- Redonner aux EM la responsabilité de contrôler la conformité et la mise en oeuvre

MAIS DE GROS RISQUES:

- Risque de course au moins disant sur les enjeux climatiques et environnementaux?
- Articulation plans stratégiques nationaux et organisation régionale
- Poids et coût du contrôle sur les Etats membre

11. Conclusion sur l'avenir de la PAC

- Une PAC qui amorce un tournant ?
- Une PAC qui se renationalise pour mieux disparaître ?
- A terme une autre politique ?



Pour en savoir plus:
<https://www.supagro.fr/capeye/>



Bureau JC et Thoyer S, 2014,
La Pac, Repères, La découverte

